



L'animatrice dispose de nombreux formulaires d'impôts et peut vous aider à les remplir.

De même, elle entre en contact avec le centre de Montauban si vous ne pouvez pas vous rendre à sa permanence mensuelle.



Bientôt la retraite et vous ne savez pas où vous renseigner ? Quelles démarches effectuer ?

En partenariat avec les principales caisses de retraites (CARSAT, MSA, RSI), l'animatrice du **Relais Services Publics** vous renseigne et vous guide vers les bons interlocuteurs.



Vous recherchez un moyen de locomotion ?

Vous trouverez, au RSP, les moyens de se déplacer sur le territoire (bus, Transport à la Demande, train) ; l'animatrice vous indique les différents horaires de ces derniers. Elle vous renseigne également sur le système du Transport à la Demande, VERLIBUS, qui est un transport collectif à bas prix, accessible à tous.

## PERMANENCES

### Caisse d'Allocations Familiales

Tous les jeudis de 14h à 15h30

*sans rendez-vous*

### Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Tous les mardis de 9h30 à 11h30

*sans rendez-vous*

### Centre des Impôts

2<sup>ème</sup> mardi du mois de 14h à 17h

*sans rendez-vous*

### ADMR

Tous les lundis de 14h à 17h

*sans rendez-vous*

### Mission Locale

Tous les mardis (sauf le 2<sup>ème</sup> du mois) de 13h30 à 16h30

*sur rendez-vous*

### Les permanences du RSP de Caylus

*Au Point Visio Public :*

#### Centre des Impôts :

2<sup>ème</sup> mardi du mois  
de 9h à 12h

*sans rendez-vous*

#### CARSAT :

Jeudi de 13h30 à 16h  
sur rendez-vous

#### Banque de France :

Mardi de 9h à 12h  
sur rendez-vous

#### CAF :

Vendredi de 10h à 11h  
sans rendez-vous

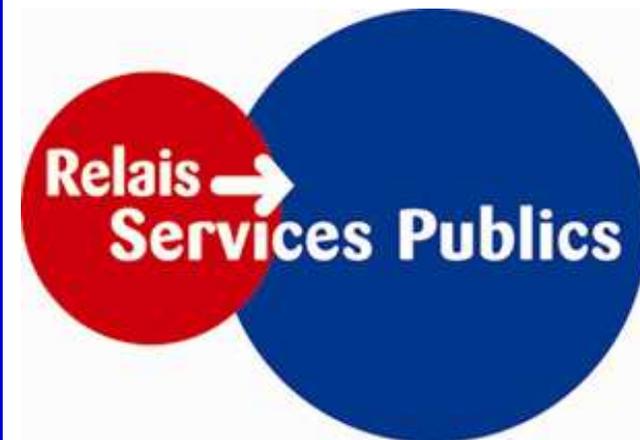
#### Relais d'Assistante Maternelle

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de  
14h à 17h

*sans rendez-vous*

### Nos partenaires

Association Départementale pour l'Information sur le Logement, Bureau Information Jeunesse, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Centre des Finances Publiques, Conseil Départemental de l'Accès au Droit, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi, Préfecture de Tarn et Garonne, Services fiscaux, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.



**Votre point de contact  
avec toutes les administrations**

18, rue Guilhem Peyre

82 140 Saint Antonin N-V

☎ 05 63 25 00 31 / fax : 05 63 25 00 32

[rsp.stantonin@orange.fr](mailto:rsp.stantonin@orange.fr)

<http://www.cc-qrga.fr>

### HORAIRES D'OUVERTURE

**Du lundi au jeudi**

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**Les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> vendredis**

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h



# Un espace à votre service ...



Le Relais Services Publics (RSP) de S' Antonin NV a été créé en 2000 par la Communauté de Communes QRGGA et la municipalité de Saint Antonin Noble Val.

Plus connu sous le nom de Maison des Services Publics, une labellisation octroyée par l'Etat, en février 2007, lui a donné une nouvelle enseigne.

Le principal objectif du RSP est de maintenir l'accès aux services publics en milieu rural ; en effet, il permet aux habitants des cantons de Caylus\* et de S' Antonin NV d'avoir un contact permanent avec les administrations et de bénéficier d'une aide dans leurs démarches.

L'animatrice, **Stéphanie TESQUET**, est là pour vous accueillir, vous écouter et vous aider.

Tous les services proposés  
sont **GRATUITS**  
Plus de déplacements inutiles  
à **Montauban !**

\*un Relais Services Publics, animé par **Éléonore ARTOUS**, est à votre disposition Place de la Poste à Caylus ☎ 05 63 24 50 41.



Vous pouvez effectuer votre demande d'immatriculation d'un véhicule via le RSP ; l'animatrice dispose des formulaires et envoie votre demande à la Préfecture. Vous recevez ainsi votre titre chez vous.



L'animatrice du RSP se charge d'envoyer à la Préfecture toutes vos demandes liées aux permis de conduire (demande de duplicata, de primata, de prorogation du permis poids lourds, super lourds ou autres, etc). Vous recevez votre titre chez vous.



Le RSP dispose d'une liste d'offres de location sur le territoire ; les propriétaires déposent gratuitement leur annonce et les personnes à la recherche d'un logement peuvent consulter la liste qui est régulièrement remise à jour.



Le RSP vous propose une connexion Internet gratuite, ainsi que la possibilité d'utiliser un poste informatique pour la frappe et l'impression de courriers administratifs. Réservez votre connexion auprès de l'animatrice.



L'animatrice du RSP vous accueille également afin de vous expliquer tous types de documents que vous ne comprenez pas ou pour lesquels vous avez besoin de précision. De même, elle vous aide à la constitution de dossiers ou d'imprimés, frappe et rédige vos courriers et met en page vos documents (associations).



L'animatrice du RSP dispose des formulaires de l'assurance maladie, vous aide à les remplir. Vous pouvez également déposer vos feuilles de soin (CPAM) et vous adresser au RSP en cas de réclamation en dehors de la permanence.



Vous trouverez l'essentiel des formulaires de demande d'allocation CAF au RSP ; l'animatrice vous renseigne sur votre dossier via le site Internet ou en contactant directement la CAF de Montauban. Elle peut également procéder à une simulation en ligne de votre aide au logement.



Un Point Information Jeunesse est à votre disposition. Vous y trouverez des renseignements concernant l'emploi, la formation, les loisirs, la vie quotidienne et l'Europe. L'informatrice jeunesse vous aide pour faire un CV, trouver un job d'été, ou comment passer le BAFA, etc.